

ÉCLAIRAGE

Green bonds, un marché en plein essor

Le marché des *green bonds* a le vent en poupe. Depuis 2013, il affiche chaque année une croissance soutenue. En 2016, celle-ci a été de 120 % pour un total de 90 milliards de dollars d'émissions*. Selon l'agence de notation Moody's, elles pourraient dépasser les 200 milliards de dollars avant la fin 2017.

Cette progression est notamment liée à l'impulsion donnée par l'accord de Paris sur le climat, ainsi qu'au taux élevé d'émissions d'entreprises et de banques établies en Chine. Cependant, la demande croissante de *green bonds*, dont les financements sont alloués à des projets environnementaux, s'inscrit dans un cadre plus large. Des progrès ont été accomplis dans le monde entier depuis l'accord de Kyoto. La Coalition pour la Décarbonisation des Portefeuilles a été fondée en 2014 pour encourager les investisseurs à atténuer les effets du changement climatique. Sa mission a été renforcée par la signature de l'engagement carbone de Montréal (« Montreal Carbon Pledge ») en septembre 2014. Les banques centrales des marchés émergents investissent ou lancent leurs propres fonds de *green bonds* et les gestionnaires d'actifs européens font figure de chefs de file dans la création et la promotion de fonds de *green bonds*. Par ailleurs, une nouvelle force voit le jour puisque, réservée aux gouvernements et aux ONG il y a une dizaine d'années, la question du changement climatique interpelle aujourd'hui l'opinion publique, les investisseurs institutionnels et des autorités morales comme le Pape François.

Ce dynamisme est porté par quatre moteurs. Le premier est la **gestion des risques**. Mark Carney, gouverneur de la Banque d'Angleterre et président du Conseil de stabilité financière du G20, avait évoqué en décembre dernier la nécessité pour les entreprises de publier leur exposition aux risques liés au changement climatique et au réchauffement de la planète. Les investisseurs pourront ainsi allouer des capitaux aux entreprises les plus susceptibles de contribuer à atteindre l'objectif visant à limiter l'augmentation de la température mondiale à moins de 2 degrés Celsius. Le deuxième moteur est **l'innovation**. Dès lors qu'une entreprise a publié ses risques, comment les investisseurs ajustent-ils leurs portefeuilles et collaborent-ils avec celle-ci ? Les *green bonds* constituent un moyen simple et évolutif de limiter le risque de changement climatique et d'investir dans un projet avec un impact social au-delà des simples projets privés et de microfinance. La **pression exercée par les pairs** a aussi joué un rôle. L'économie « low carbon » représente aujourd'hui 625 milliards de dollars, soit environ 20 % des principaux actifs en portefeuille. Le dernier moteur est **politique**, comme en témoigne l'article 173 de la loi de transition énergétique, qui stipule que tous les détenteurs d'actifs et investisseurs doivent présenter leur empreinte ESG, l'exposition de leur(s) actif(s) au risque de changement climatique et la façon dont ils contribuent à l'économie « low carbon ». ■

Avis d'experts



Frédéric Samama, Directeur adjoint du pôle clients institutionnels, Amundi

En tant qu'émetteurs, les entreprises sont-elles assez sensibilisées aux green bonds ?

Les entreprises ont commencé à s'impliquer à partir de 2013, après la première émission de *green bonds* d'un milliard de dollars de l'*International Finance Corporation* (IFC), division d'investissement privé de la Banque Mondiale, qui a été entièrement placée dans l'heure suivant son lancement. Fin 2013, le marché représentait plus de 11 milliards de dollars, contre 3,1 milliards de dollars un an plus tôt. De grandes entreprises comme Apple, qui a émis son premier *green bond* pour 1,5 milliard de dollars en février 2016, ont contribué à l'essor de ce marché.



Marie-Anne Allier, Directeur adjoint des Métiers Taux et Crédit, Amundi

Les green bonds sont-ils seulement l'apanage des pays développés ?

Non car ce n'est qu'avec la participation des pays émergents que nous pouvons espérer résoudre le problème du changement climatique. C'est sur les marchés émergents que les *green bonds* prennent tout leur sens et contribuent réellement à financer des projets environnementaux importants. En avril, Amundi a lancé le fonds *Green Cornerstone Bond*** pour deux milliards de dollars, avec un investissement de 325 millions de l'IFC. Ce fonds investit dans des obligations émises par des banques d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est et d'Asie centrale.

* Source Amundi. **Ce fonds n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

Données au 31/12/2016. Informations promotionnelles non contractuelles communiquées uniquement à titre d'information, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une sollicitation de vente. Ce document n'a pas vocation à être diffusé auprès de, ou utilisé par, toute personne, investisseur qualifié ou non, d'un pays ou d'une juridiction dont les lois ou les règlements l'interdiraient notamment les US Persons au sens du Securities Act de 1933. Ce document n'a été revu par aucune autorité de tutelle. Toutes ces informations sont réputées exactes à juin 2017. Amundi Asset Management, Société anonyme au capital social de 1 086 262 605 euros – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP04000036 – Siège social : 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France - Siren : 437 574 452 RCS Paris – www.amundi.com – Juin 2017.